# HISTOIRE DES CARMÉLITES PARISIENNES AUX XVII<sup>e</sup> ET XVIII<sup>e</sup> SIÈCLES:

LES RELIGIEUSES, LEUR VIE SPIRITUELLE ET TEMPORELLE

PAR

ANNIE-FRANCE RENAUDIN

licenciée es lettres

# INTRODUCTION

On comptait à Paris, aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, trois monastères de carmélites déchaussées. L'histoire a surtout retenu le nom du premier, établi en 1604 au faubourg Saint-Jacques, qui fut pour la France ce que le carmel d'Avila avait été pour l'Espagne. Si l'histoire du « Grand Couvent » n'est pas à refaire, l'étude comparée des trois maisons met en évidence des comportements communs, mais aussi des évolutions propres à chacune d'elles ; par-delà l'histoire des fondations et la biographie des carmélites les plus célèbres, elle aide aussi à saisir la réalité matérielle, humaine et religieuse des ardents foyers de vie spirituelle que furent ces couvents.

# **SOURCES**

Les sources les plus riches proviennent des Archives nationales et des archives des carmels.

La plus grande partie des archives conventuelles, lorsqu'elles concernent le temporel, ont été déposées aux Archives nationales. On trouve dans les séries S et H<sup>5</sup> les titres d'établissement des monastères, leurs titres de propriété et leurs déclarations de revenus et charges. Les séries L et Y, le Minutier central des notaires parisiens illustrent le comportement des laïcs qui fréquentaient les maisons parisiennes, amis et parents des religieuses (contrats d'entrée en religion, donations, fondations de messes). Les contrats d'entrée en religion, retrouvés essentiellement pour le XVII<sup>e</sup>, donnent des indications précieuses sur la composition sociale du recrutement.

Les carmélites de Clamart et de Créteil nous ont ouvert leurs archives. Elles possèdent les chroniques des anciens monastères, deux registres de professions et des collections de lettres circulaires, manuscrites ou imprimées, source principale pour retracer la vie des religieuses.

La Bibliothèque nationale et la Bibliothèque de l'Arsenal fournissent les documents sur l'administration des monastères et sur l'épisode janséniste au faubourg Saint-Jacques.

# PREMIÈRE PARTIE

# HISTOIRE DES TROIS MONASTÈRES : LES FONDATIONS DU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE, LE TEMPOREL

# CHAPITRE PRELIMINAIRE

L'INTRODUCTION EN FRANCE DES CARMÉLITES DÉCHAUSSÉES LA FONDATION DU PREMIER MONASTÈRE PARISIEN

Dans le Paris du début du XVII siècle, théâtre d'un splendide épanouissement du catholicisme, une personnalité cristallise les aspirations religieuses : Madame Acarie (1565-1618). Son hôtel de la rue des Juifs devient un foyer spirituel au rayonnement intense, puissamment influencé par la mystique rhénoflamande, présente avec le chartreux Dom Beaucousin et le capucin Benoît de Canfeld. A ce foyer s'allument de nombreuses entreprises spirituelles; l'introduction du Carmel thérésien à Paris, en 1604, en est l'un des plus beaux fleurons. Les premières tentatives de fondations en France, faites par un gentilhomme normand d'ascendance espagnole, Jean de Brétigny, échouèrent à cause des relations tendues entre la France et l'Espagne. Il fallut toute l'autorité d'un grand nom, celui de Catherine d'Orléans, princesse de Longueville, désignée comme fondatrice séculière, et toute la diplomatie de Pierre de Bérulle pour convaincre Henri IV, et obtenir des carmes déchaussés d'Espagne l'envoi d'un essaim de filles de sainte Thérèse. Dans le même temps, à Paris, Madame Acarie et son entourage formait les premières postulantes dans la congrégation de Sainte-Geneviève.

Le premier monastère parisien, le « Grand Couvent », fut établi, au faubourg Saint-Jacques, dans l'ancien prieuré bénédictin de Notre-Dame-des-Champs. Les carmélites espagnoles le dirigèrent jusqu'en 1608. La mère Anne de Jésus de Lobéra, grande religieuse mais d'un caractère intraitable, hostile à la spiritualité de l'école abstraite, très éloignée de l'esprit de sainte Thérèse, incapable de s'entendre avec les supérieurs français, Bérulle en particulier, qu'elle accuse de repenser la réforme thérésienne dans des catégories françaises, passe en Flandre dès 1607. La mère Anne de Saint-Barthélemy l'y rejoint en 1611. Il n'en est pas moins vrai que les premières carmélites françaises ont été formées à leur école.

# CHAPITRE PREMIER

#### LE CARMEL PARISIEN: UN ENJEU

La lutte acharnée autour du jeune Carmel français montre en quelle estime on tenait ce milieu spirituel. Le premier conflit avait éclaté autour des Mères espagnoles; après leur départ, trois compétiteurs se le disputent sur le terrain de la spiritualité.

Dans un premier temps, ce sont, d'une part, les tenants de l'école abstraite, avec les supérieurs du Val et Gallemant, de l'autre, Bérulle et sa spiritualité subtile, marquée par la dévotion à l'Enfance de Jésus. Bérulle († 1629) a vu le Carmel français, comme dans l'Oratoire, un terrain idéal pour son apostolat spirituel et la diffusion de ses idées christologiques. Il eut une grande alliée en la personne de la mère Madeleine de Saint-Joseph († 1637), première prieure française du Grand Couvent, et, à travers elle, il marqua profondément le Carmel français naissant. Toutefois, il ne faut pas exagérer son importance (sa tentative pour imposer aux carmélites un vœu de servitude à la Vierge avorte en 1618) au détriment de l'apport thérésien, ni perdre de vue que les carmélites françaises étaient d'abord les filles de sainte Thérèse.

L'arrivée des carmes déchaussés à Paris, en 1611, complique la situation en reposant la question du gouvernement des carmélites. L'affaire fit grand bruit et, suscita de part et d'autre de chauds partisans. Au terme d'une lutte acharnée, les carmes furent déboutés de leurs prétentions et les supérieurs séculiers confirmés définitivement, conformément à la bulle d'institution de 1603

# CHAPITRE II

# LES DEUX AUTRES FONDATIONS PARISIENNES

Le monastère de l'Incarnation au faubourg Saint-Jacques connaît un succès fulgurant auprès de la haute société parisienne, sous le gouvernement d'une génération de grandes prieures, au premier rang desquelles il faut citer la mère Madeleine de Saint-Joseph du Bois de Fontaines (1578-1637). Profitant d'une conjoncture favorable, elles développent leur temporel et font de leur église l'un des plus beaux sanctuaires de la capitale.

Le noviciat y est si nombreux qu'en 1617, on établit une deuxième maison à Paris, rue Chapon, au Marais. En 1619, elle s'installe dans l'ancien hôtel des évêques de Châlons, grâce aux libéralités de Catherine de Gonzague et de Clèves, veuve d'Henri d'Orléans, duc de Longueville. La mère Madeleine de Saint-Joseph, puis la mère Marguerite du Saint-Sacrement Acarie († 1660) dirigèrent la communauté naissante. Comme le « Grand Couvent », le « Petit Couvent » bénéficia de l'afflux des vocations et de la ferveur religieuse de

l'époque, qui lui permirent de faire édifier une église.

Après les troubles de la Fronde, les carmélites du premier monastère avaient obtenu l'autorisation de disposer d'une mission de refuge à l'intérieur des remparts. Elles acquirent d'abord une maison rue Pavée (1656), puis s'installèrent rue du Bouloi, à proximité du Louvre. L'« hospice » recevait souvent la visite d'Anne d'Autriche et de Marie-Thérèse. Grâce à leur protection, la maison du Bouloi fut érigée en couvent distinct, en 1663. En 1689, dans un climat de saturation religieuse et un contexte économique défavorable, la communauté s'installa dans sa demeure définitive, rue de Grenelle, au faubourg Saint-Germain. Seule la protection royale la sauva de la banqueroute. Elle ne connut jamais le dynamisme religieux des deux autres maisons.

#### CHAPITRE III

# LE TEMPOREL DES TROIS MONASTÈRES

Comme toutes les communautés religieuses, les carmels parisiens connurent un XVIII siècle prospère, temps des fondations et des acquisitions, de l'abondance des vocations et des libéralités des laïcs. Le XVIII siècle est tout en contrastes, sous l'effet de différents facteurs: moindre religiosité des Parisiens et tarissement des vocations, crise de Law, alourdissement de la charge fiscale, recherche des amortissements; et surtout d'une législation royale sur les gens de mainmorte, qui réglemente sévèrement, dès la fin du XVIII siècle, leurs acquisitions, les fondations pieuses et les dots moniales.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les maisons parisiennes n'en possèdent pas moins des revenus importants. La Commission des Secours s'est peu intéressée à elles. Elles jouissent d'une aisance réelle, si l'on compare leurs revenus à ceux des monastères de province.

Les trois monastères sont propriétaires d'immeubles dans Paris, de fermes

dans la campagne parisienne, de fonds de rentes et de pensions viagères, qui leur assurent un revenu ordinaire minimal. Les monastères du faubourg Saint-Jacques et de la rue de Grenelle privilégient les loyers, le Petit Couvent les arrérages de rente. A la veille de la Révolution, c'est le carmel de la rue de Grenelle, dans une situation critique un siècle plus tôt, mais puissamment protégé par la famille royale, qui dispose des plus gros revenus, dépassant de peu le Grand Couvent, handicapé par un patrimoine considérable, mais vieilli. Le Petit Couvent vient très loin derrière.

Cette fortune n'exclut pas les années difficiles. Les dépenses extraordinaires (grosses réparations) sont mal compensées par les recettes casuelles (dots de religieuses en particulier), qui avaient fait la prospérité du siècle précédent. En temps normal, malgré une gestion prudente, l'entretien des religieuses et les frais de réparations des bâtiments monastiques et des maisons locatives, souvent achetées pour se garder de mauvais voisinages, engloutissent la plus grande partie des revenus.

# DEUXIÈME PARTIE

# LES CARMÉLITES PARISIENNES: RECRUTEMENT, OBSERVANCE, EXPÉRIENCES SPIRITUELLES

# CHAPITRE PREMIER

#### ORGANISATION CÉNÉRALE D'UN MONASTÈRE

La vie d'un monastère de carmélites est réglée par le respect des Constitutions primitives de sainte Thérèse d'Avila et de la règle de saint Albert, confirmée par Innocent IV (1247), qui prescrit la prière perpétuelle en clôture.

Les carmels parisiens sont placés sous l'autorité directe du Saint-Siège. La question du gouvernement de l'ordre en France et de la supériorité des monastères, longtemps sujet de conflit avec les carmes déchaussés, ne fut pleinement résolue qu'en 1661-1667. Chaque maison était soumise à la tutelle d'un supérieur immédiat et particulier, compétent au spirituel et au temporel. Trois visiteurs apostoliques assuraient la visite des monastères. Ils appartenaient tous à l'élite du clergé séculier de Paris et de la province, à l'exemple de La Chétardie († 1714) et Languet de Gergy († 1748), curés de Saint-Sulpice et supérieurs du monastère de la rue de Grenelle.

Des chapelains assistaient quotidiennement la communauté. La liberté des confessions voulue par sainte Thérèse, et les prédications et sermons amenaient d'autres religieux, séculiers et réguliers, dont la diversité révèle l'étendue des relations des monastères.

C'est la prieure, élue pour trois ans, qui assure le gouvernement effectif du monastère, assistée par deux dépositaires pour le temporel. Parmi les religieuses, il faut distinguer les choristes, qui récitent l'office divin et qui peuvent être capitulantes, et les converses, au nombre de quatre ou cinq, qui sont recrutées pour les grosses tâches ménagères et qui ne disent pas l'office. Les tourières, laïques logées en dehors de la clôture, font le lien entre le monde et la communauté.

# CHAPITRE II

#### RECRUTEMENT DES RELIGIEUSES

Les deux premières maisons bénéficièrent de l'afflux des vocations au XVIII siècle. Les monastères sont pleins très longtemps, tandis que le recrutement décline lentement. Le recul se manifeste au début du XVIII siècle (recrutement plus faible, diminution et vieillissement de la population des monastères, jansénisme au Grand Couvent), avec une certaine stabilisation dans la deuxième moitié du siècle. Le tarissement des vocations n'atteint pas les converses.

La sélection s'effectue dès le postulat, qui permet de rendre discrètement une jeune fille à sa famille, plutôt qu'à l'étape du noviciat. L'étude des lettres circulaires, sortes d'abrégés des vies et des vertus des religieuses, jettent quelques

lumières sur les raisons qui les déterminaient à entrer en religion.

Au XVII<sup>s</sup> siècle, les religieuses sont en leur grande majorité originaires de la capitale. La part de la province augmente très sensiblement au XVIII<sup>s</sup> siècle, indice d'un recul de la vitalité religieuse chez les Parisiens, mais on constate des disparités d'une maison à l'autre; le monastère de la rue Chapon, ouvert à la moyenne bourgeoisie, reste bien implanté dans la capitale; celui de la rue de Grenelle, très aristocratique, recrute majoritairement en province. Les converses viennent plutôt des campagnes proches de Paris et du Bassin parisien.

Les choristes issues de la noblesse (noblesse de robe surtout) ou d'une haute bourgeoisie en voie d'ascension sont majoritaire au XVII<sup>e</sup> siècle dans les trois monastères. Au siècle suivant, la moyenne bourgeoisie (marchands, professions libérales, offices) prédomine au Petit Couvent, tandis que le monastère de la rue de Grenelle est un fief de la noblesse militaire. Les converses, recrutées dans la petite bourgeoisie des villes au XVII<sup>e</sup>, sont plutôt d'origine paysanne au XVIII<sup>e</sup> siècle.

# CHAPITRE III

#### VIE ET MORT DES RELIGIEUSES, EXPÉRIENCES INDIVIDUELLES

La vie consacrée des carmélites a une double fin : l'amour de Dieu et le zèle pour le salut des âmes, par la prière perpétuelle. L'existence quotidienne de la religieuse est rythmée par les temps de prière et d'exercices en commun, et les temps de solitude, dans sa cellule ou à son office. La règle insiste avec force sur la nécessité du travail, loi naturelle pour tous les hommes, mais la récitation de l'office divin et les deux heures d'oraison quotidienne sont le premier devoir.

La mort des religieuses, abondamment décrite par les lettres circulaires, représente le couronnement du sacrifice religieux.

Il est difficile de saisir comment l'observance, définie par les règlements, nombreux, et les Constitutions, est réellement pratiquée. On peut conclure, dans l'ensemble, à une grande régularité et déceler certains changements au XVIIIe siècle.

Chaque carmélite tente de concilier ses aspirations religieuses avec les traditions de la spiritualité carmélitaine et de son monastère. Les lettres circulaires, en dépit des stéréotypes, donnent parfois des portraits très sensibles de religieuses.

Les éclatantes dévotions christologiques des carmélites attestent la vigueur et la richesse de leur foi dans le Christ.

Au XVIIIe siècle, s'il reste des traces de l'influence originelle de Madame Acarie, de la spiritualité bérullienne et du foisonnement mystique des débuts, si l'exemple des premières Mères reste le modèle à imiter, on dut en venir progressivement à un souci prudent de l'acquisition des vertus. Au fil des années, les carmélites parisiennes se sont quelque peu figées dans leur mode de vie. La richesse créatrice de la fondation a été suivie, comme il arrive souvent, d'une moindre fécondité.

# TROISIÈME PARTIE

# LE CARMEL PARISIEN DANS L'ORDRE ET DANS LE SIÈCLE

# CHAPITRE PREMIER

RAYONNEMENT DES MAISONS PARISIENNES AU SEIN DE L'ORDRE

Le monastère du faubourg Saint-Jacques, première maison de l'ordre en France, fut à l'origine directement ou indirectement de presque toutes les fondations. Le Petit Couvent fonda trois monastères (Chartres, Blois, Metz). Pendant tout le XVII siècle, ils entretinrent avec ces maisons de durables relations d'amitié. Les deux monastères parisiens les assistaient de différentes manières, spirituellement et matériellement, en envoyant des postulantes et des religieuses bien dotées lors des fondations, ou des sommes d'argent lors des périodes de crise, en prêtant des religieuses confirmées pour exercer les charges de prieure ou de sous-prieure.

Le Grand Couvent fut le porte-parole de l'ordre pendant la première moitié du XVII° siècle. Son rayonnement fut incontestable, de par son réseau de relations, le prestige de nombre de ses religieuses, et surtout de par le haut niveau de spiritualité qui s'y maintenait. Peu à peu, le temps des fondations s'éloignant, les liens se relâchèrent. Les maisons de l'ordre, à commencer par les deux autres monastères parisiens, supportaient avec de plus en plus d'impatience des prétentions de chef d'ordre vraies ou supposées. L'épisode du jansénisme et une éclipse d'un demi-siècle lui porta un coup fatal. A la fin du XVIII° siècle, c'est le carmel de Saint-Denis, maison de profession de Madame Louise de France, qui exerçait un magistère moral sur le Carmel français.

Les lettres circulaires, envoyées à tous les monastères à chaque décès d'une religieuse, contribuaient à maintenir un esprit commun dans l'ordre.

# CHAPITRE II

LES LAÏCS ET LE CARMEL PARISIEN: FRÉQUENTATION DES MONASTÈRES

Au XVIII siècle, les monastères parisiens exercèrent un puissant attrait sur l'élite de la société parisienne. Les contemporains ont ironisé sur le nombre des visites au parloir. Pendant la première moitié du siècle, le Grand Couvent y attira les reines et, à leur suite, toute la cour. Il en fut plus tard de même pour le monastère de la rue du Bouloi, fondation royale. Un certain nombre de généreuses séculières obtinrent des brefs, malgré l'opposition des religieuses, pour entrer et séjourner en clôture, participer aux exercices de la communauté. Au XVIII siècle, ces bienfaitrices sont un précieux soutien matériel pour les

monastères, car elles prennent à leur charge l'entretien des appartements qu'elles occupent, dotent des postulantes pauvres, aident de leurs libéralités les maisons au temporel fragilisé.

Parents, amis et curieux fréquentaient leurs églises lors des cérémonies de

vêture et de profession.

Des fondations pieuses, de messes et de saluts, des élections de sépulture dans les églises et dans les cloîtres des monastères, associaient à l'action du Carmel au sein de l'Église militante, les volontés des particuliers, laïques ou ecclésiastiques.

A tous ceux et celles qui fréquentaient leurs parloirs, les carmélites donnaient l'exemple de leur sacrifice, recommandaient la pratique de l'oraison mentale et la lecture des livres de piété. Elles exerçaient par la qualité de leur vie religieuse une sorte d'apostolat indirect.

Toutefois cette fréquentation du monde n'était pas sans risques. Elle est l'une des raisons de l'infiltration des thèses jansénistes au monastère du faubourg Saint-Jacques dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

#### CHAPITRE III

# LES TROIS MONASTÈRES DANS LE PAYSAGE RELIGIEUX PARISIEN

Les carmélites apportèrent une note particulière dans le concert religieux de leur époque. Leurs sanctuaires, richement ornés, accueillaient le peuple parisien à l'occasion de nombreuses cérémonies, processions, expositions de reliques, prédications.

En 1622 et 1727, elles célèbrèrent avec grandes pompes les canonisations de sainte Thérèse et de saint Jean de la Croix. En 1764, le monastère de la rue de Grenelle fêtait dans son petit sanctuaire le centième anniversaire de son érection, avec le concours des clergés paroissiaux et des deux autres maisons, qui pour l'occasion prêtèrent leurs reliquaires et leurs objets de culte. A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, il projetait la construction d'une église. Le monastère de la rue Chapon en avait fait édifier une dès son établissement, petite mais richement décorée. Quant aux carmélites du faubourg Saint-Jacques, elles possédaient l'un des plus beaux et des plus riches sanctuaires de la capitale. Les fresques de la voûte par Champaigne et les tableaux des plus grands maîtres y développaient les dévotions christologiques et mariales chères au Carmel.

Les stations d'Avent et de Carême amenaient chaque année les prédicateurs les plus divers, séculiers représentant tous les degrés de la hiérarchie, réguliers de toutes observances. Entre 1661 et 1704, on se pressait dans l'église des Grandes Carmélites pour entendre les prédicateurs les plus célèbres. Bossuet y prêcha plusieurs fois.

# CONCLUSION

Si l'on peut, en définitive, apprécier de diverses manières la contribution des carmélites parisiennes à la vie de l'Église, on retiendra surtout qu'en deux siècles, de nombreuses religieuses se sanctifièrent dans l'exercice de cette double charité: l'amour de Dieu et la prière pour le salut des âmes, dans le recueillement et l'oubli du siècle.

# PIÈCES JUSTIFICATIVES

Lettres de Mlle d'Epernon à la mère Marie de Jésus, ancienne prieure du Grand Couvent (1648). — Contrats d'entrée en religion aux monastères du faubourg Saint-Jacques et de la rue Chapon (xvIIIe siècle). — Devis des ouvrages de peinture et dorure pour l'église des carmélites de la rue Chapon (1688).

# **ANNEXES**

Listes des religieuses des monastères de la rue Chapon et de la rue de Grenelle. — Listes des prieures des trois monastères. — Lettre circulaire d'une carmélite du monastère de la rue de Grenelle (xvIII<sup>e</sup> siècle).